



POUR PARTAGER DES TEMPS COLLECTIFS

- Atelier du rire et/ou atelier détente (lundi après-midi)
- Colis de Noël (en décembre) et repas des aînés (en mai), à partir de 70 ans.
- Semaine bleue (en octobre)

SERVICE SOUTIEN À DOMICILE : 04 76 29 80 22

AVEC LES CENTRES SOCIAUX, VOUS POUVEZ :

- Participer aux petits déjeuners, le mardi matin au centre social Jean Moulin,
- Jouer lors des soirées jeux ou dans les ludothèques,
- Rencontrer d'autres personnes lors des café échanges...

CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN : 04 76 29 86 60

CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE : 04 76 29 86 40



PORTAGE LIVRES

Pour recevoir directement chez vous des livres de la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ARAGON : 04 76 29 80 95



À L'ESPACE BEAU SITE, LES ASSOCIATIONS « LE CLUB DU TEMPS LIBRE » ET L'UNRPA vous proposent des activités conviviales et créatives, des goûters, des sorties culturelles (spectacles, musées, etc.).

UNRPA : 04 76 98 56 46

CLUB DU TEMPS LIBRE : 04 76 73 18 59

Mardi et vendredi : 13h30 - 17h

Mercredi et jeudi : 13h30 - 16h30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

27, avenue Antoine Girard

38800 Pont de Claix

04 76 29 80 20

www.ville-pontdeclaix.fr

Lundi : 10h-12h / 13h30-17h

Mardi à vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Ville de Pont de Claix - septembre 2017

GUIDE PRATIQUE

POUR LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS OU ALDULTES EN SITUATION DE HANDICAP



UN SERVICE SOUTIEN À DOMICILE

Restez chez vous dans de bonnes conditions

PORTAGE DE REPAS :

Votre repas à domicile tous les jours de la semaine (tarif selon ressources).



RESTAURATION COLLECTIVE :

À la Résidence Irène Joliot-Curie ou au restaurant municipal Taillefer (tarif selon ressources).



ACCOMPAGNEMENTS « FIL » :

Pour vous aider dans vos déplacements de la vie quotidienne : courses, RDV médicaux... (tarifs : aller 0,50 €, aller-retour 1 €).



VISITES DE CONVIVIALITÉ :

Un moment d'écoute, de dialogue et d'échange avec un agent social du service.



TÉLÉALARME :

Pour mettre en place un service de téléassistance 7 jours sur 7.



PLAN CANICULE :

Registre nominatif permettant de recenser les personnes vulnérables ou à risque pour leur porter une attention particulière en cas de fortes chaleurs : visite à domicile, téléphone, dispositif mis en place du 1^{er} juin au 31 août.

SERVICE SOUTIEN À DOMICILE : 04 76 29 80 22

UN SERVICE SOCIAL

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL À PARTIR DE 60 ANS

- Écouter, informer, accompagner, orienter les personnes âgées et leur famille sur leurs droits (retraite, santé, logement, perte d'autonomie, hébergement en structure...).
- Aider aux démarches administratives.
- Rechercher une solution devant les difficultés financières, sociales et juridiques.

CCAS : 04 76 29 80 20

Possibilité de visite à domicile

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) vous permet de financer les services nécessaires au maintien à domicile sous conditions d'âge, de dépendance et de revenus. Le Département de l'Isère instruit et gère les demandes.

Les référentes sociales en gérontologie du CCAS sont chargées des évaluations à domicile de l'APA, dans l'objectif d'étudier la prise en charge par le Département.

Les dossiers de demande d'APA sont disponibles au CCAS et sur le site internet du Département : www.isere.fr

UN HÉBERGEMENT ADAPTÉ

La résidence Irène Joliot Curie est un Ehpad qui accueille 60 résidents dont 10 en unité psycho gériatrique (maladie d'Alzheimer ou apparentées).

RÉSIDENCE IRÈNE JOLIOT CURIE : 04 76 29 86 70